



Antenne de Saint André de l'Eure
61 rue du Chanoine Boulogne
27220 Saint André de l'Eure
☎ 02 32 30 20 69

Saint André de l'Eure
Le 3 Novembre 2015

Mesdames, Messieurs,

La Mission Locale Pays d'Evreux Et Eure Sud est implantée sur le territoire du Canton de Saint André de l'Eure par son antenne située au numéro 61 rue de Chanoine Boulogne à Saint André de l'Eure.

Ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 12heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures 30, elle accueille tout jeune âgé de 16 à 25 ans, sorti du système scolaire et en recherche d'une solution d'insertion (Emploi, formation, logement, santé).

Vous pouvez consulter notre site Internet :

www.missionlocale-evreux.com.

Diverses actions d'accompagnement sont menées afin de favoriser cette insertion en levant des freins se situant à différents stades : niveau de formation, mobilité, connaissance des entreprises et du territoire, connaissance des institutions, des métiers, du marché du travail ...

Chaque jeune est reçu en entretien individuel approfondi et peut aussi bénéficier d'ateliers collectifs (conseil en image, préparation entretien d'embauche ...) ; il peut aussi, en toute confidentialité, exprimer des difficultés particulières auprès d'un psychologue qui l'aidera à « avancer ».

N'hésitez pas à faire connaître auprès des jeunes de votre commune (et de leurs parents) la possibilité qui leur est offerte d'être aidés dans leurs recherches.

Je me permets de vous adresser quelques plaquettes de présentation de notre structure ainsi qu'un texte qui pourrait apparaître dans votre journal communal si tel était votre désir.

En pièce jointe également un exemple d'interventions de la Mission Locale auprès d'une jeune.

A votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

MISSION LOCALE
Pays d'Evreux et Eure Sud
61 rue Chanoine Sainctonge
27220 SAINT-ANDRE DE L'EURE
Tél. 02 32 30 20 69

Michèle MALARD
Responsable de l'Antenne



Forcément une adresse **PRES DE CHEZ VOUS**

Vous avez entre 16 et 25 ans, êtes sortis du système scolaire et à la recherche d'un emploi ou d'une formation : nous pouvons vous aider.

Vous êtes un employeur désirant embaucher un jeune : nous pouvons vous aider et vous renseigner sur toutes mesures d'aide à l'emploi et vous accompagner dans votre recrutement.

L'antenne Mission Locale de ST ANDRE est ouverte du lundi au vendredi de 9H à 12H 30 et de 13H 30 à 17 H 30.

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons à trouver une solution.

MISSION LOCALE PAYS D'EVREUX ET EURE SUD

ANTENNE DE ST ANDRE DE L'EURE

61 Rue du CHANOINE BOULOGNE

27220 ST ANDRE DE L'EURE

☎ 02 32 30 20 69



MISSION LOCALE
Pays d'Evreux et Eure Sud
61 rue Chanoine Boulogne
27220 SAINT-ANDRE DE LEURE
Tél. 02 32 30 20 69

Un exemple d'interventions de la Mission Locale : Fanny, 18 ans.

Fanny s'est inscrite à la Mission Locale en avril 2014 ; elle avait alors 16 ans et avait abandonné sa formation scolaire en janvier de la même année. Elle avait démarré un CAP employée de vente spécialisée. A l'origine de cette rupture, un problème financier pour son père qui s'en occupait seul (Sa mère vit en Afrique).

Auparavant, elle a vécu environ 7 mois au foyer de l'enfance. Puis elle a habité avec son ami dans le secteur d'Ivry La Bataille.

Lors de sa première venue à la Mission Locale, elle a exprimé son désir de trouver un employeur pour préparer un CAP EN VENTE. Nous l'avons accompagnée dans ses recherches mais malheureusement sans résultat car il n'est pas facile de trouver dans ce domaine d'autant que Fanny n'était pas mobile.

Nous l'avons positionnée sur une offre proche de son lieu d'habitation et correspondant à son profil mais l'employeur a refusé sa candidature du fait qu'elle était mineure.

Nous lui avons alors proposé d'intégrer une formation de type « construction de projet professionnel » afin qu'elle puisse s'ouvrir à d'autres domaines que la vente. Elle a commencé cette formation en février 2015 et l'a terminée en mai de la même année. Afin qu'elle puisse se rendre en formation, nous lui avons financé le coût du transport en car en débloquant une aide exceptionnelle.

Elle a fait preuve de beaucoup d'implication durant ces 3 mois.

Au terme de cette formation, Fanny avait défini un projet d'aide à domicile (intervention auprès de personnes âgées pour l'essentiel) ; projet validé par ses tuteurs de l'entreprise dans laquelle elle a effectué des stages pratiques. Voulant se former, son évolution s'est trouvée freinée par son manque de mobilité, la formation pressentie se déroulant sur un lieu non desservi par les transports en commun.

Elle a continué à rechercher un emploi et a reçu une petite aide financière pour effectuer ses démarches (fonds spécifiques délivrés par la Mission Locale selon certains critères)..

Entre temps, après être revenue habiter chez son père, elle a loué un petit studio dans la ville où elle pensait pouvoir trouver du travail plus facilement et pallier à ses problèmes de mobilité.

Fanny a eu 18 ans en juillet 2015 et envisage dès maintenant de préparer le permis de conduire ; reste le problème du financement ...

En septembre 2015, un employeur à la recherche d'un(e) jeune pour un emploi en maison de retraite a contacté la Mission Locale ; il s'agissait d'un contrat à temps plein en « Emploi d'Avenir » (Contrat aidé par l'Etat pour les jeunes non diplômés et destiné à favoriser leur insertion et leur qualification).



Cela correspondait absolument à ce que Fanny voulait faire : intervenir auprès de personnes âgées. Nous lui avons dit de se présenter très rapidement à l'employeur en se recommandant de la Mission Locale.

Sa candidature a été retenue et afin de pouvoir se nourrir avant de toucher son premier salaire, elle a reçu une aide financière par la Mission Locale (Aide exceptionnelle dispensée pour une entrée en emploi et durant le premier mois de travail).

Aujourd'hui, Fanny travaille, a un logement autonome et prépare le permis de conduire...

Elle continue à être suivie par la Mission Locale dans le cadre de son emploi d'avenir.